



(© AFP photo)

Les services secrets dans les années 1930

Les services secrets français ont très bien senti la montée des périls dans les années 1930, comme le montrent les carnets du général Louis Rivet. En revanche, la transposition des informations sur le plan politique fut un échec, illustré par la signature en 1938 des accords de Munich, puis la Seconde Guerre mondiale.

Histoire

ANALYSE Le temps du choix et des épreuves du renseignement français

p. 7



Photo ci-contre :

Le 12 mars 1938, le drapeau nazi flotte sur la délégation autrichienne à Washington. Dès que les troupes allemandes franchirent la frontière autrichienne, la délégation autrichienne représentée par Edgar L. G. Prochnik reçut ordre de hisser la svastika. (© Library of Congress)



analyse

Par **Olivier Forcade**, historien du renseignement et professeur à l'université de Paris IV-Sorbonne en 2008. Coauteur avec Sébastien Laurent de la présentation de l'ouvrage *Carnets du chef des services secrets, (1936/1944)*, Nouveau Monde éditions, 2010 (voir notre présentation de l'ouvrage p. 84).

Le temps du choix et des épreuves du renseignement français

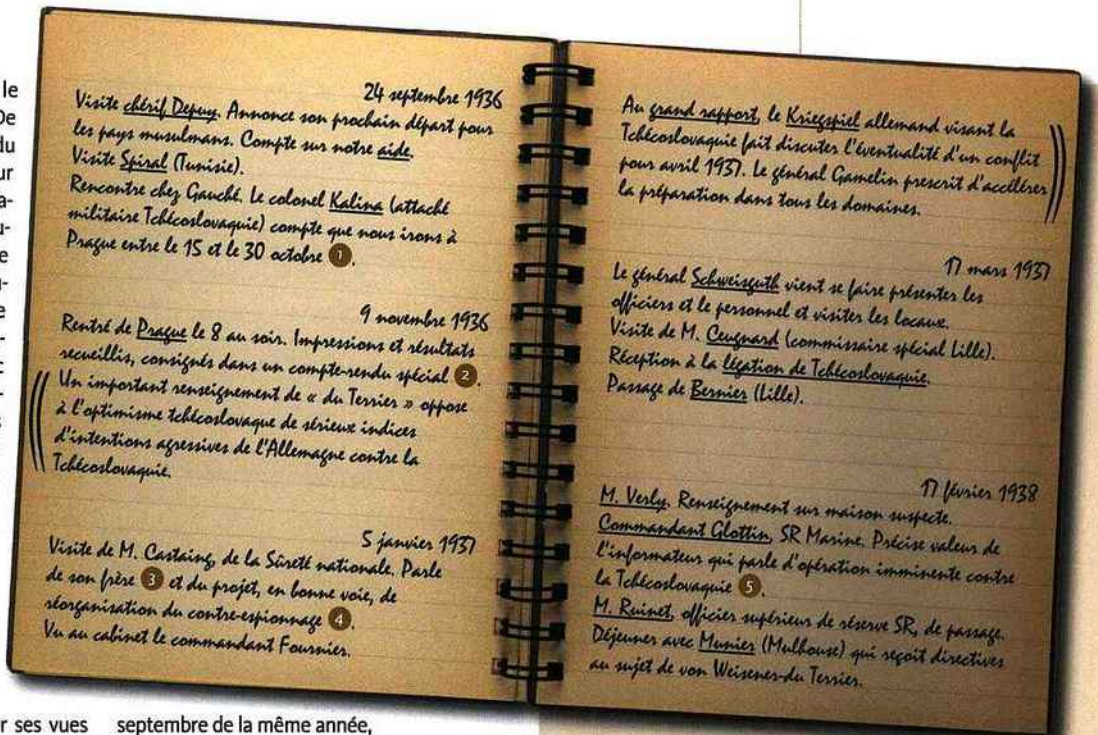
Pour bâtir un système de sécurité européen qui était d'abord la traduction d'une conception de sa sécurité nationale en Europe après 1919, la France avait déployé des efforts constants, en particulier grâce à des missions militaires, pour donner corps à des coopérations, en partie – mais pas exclusivement – secrètes.

Ces coopérations pouvaient-elles garantir un profit stratégique certain ? Dans le cadre de ses alliances, la France peinait le plus souvent à mettre en œuvre une coopération bilatérale sincère avec les États de la Petite Entente et avec la Pologne, en raison de ses objectifs propres qui ne pouvaient pas parfaitement coïncider avec ceux de ses alliés. Les contradictions et les différends entre ses alliés d'Europe centrale et orientale avaient ainsi rendu impuissante toute tentative de coopération multilatérale en matière de renseignement, à l'instar de l'échec de la mise en œuvre de liaisons chiffrées en temps de paix au sein d'une Petite Entente à bout de souffle, de 1934 à 1937. La France avait essentiellement conçu des coopérations secrètes qui, répondant d'abord à ses intérêts nationaux, ne

pouvaient satisfaire ses alliés d'Europe orientale et balkanique, la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie, la Roumanie ou la Pologne. Paris venait précisément d'en tirer l'amère leçon avec le démantèlement du poste mixte franco-tchécoslovaque en juin-juillet 1936, comme le laisse entrevoir le journal de bord de Rivet (1). Sauf pour la Pologne, avec qui fut maintenue une coopération vaille que vaille après la disparition de Pilsudski (2) en 1935, il n'y avait pas eu, depuis 1919, de coopération secrète durablement stable et entière avec quelque service secret que ce soit (3). Pour Varsovie, l'ennemi était d'abord l'URSS, dont la menace devançait historiquement celle de l'Allemagne, fût-elle nazie, au moment même où Paris s'activait, depuis mai 1935, à donner un sens au pacte franco-soviétique pour ses alliances à l'Est (4). Certes,

Ostrowski avait été en 1933-1934 le contact russe du lieutenant-colonel De Lattre, alors affecté à l'état-major du général Weygand au Conseil supérieur de la guerre, mais sans que cette tentative de coopération secrète ne débouche sur des actions concrètes (5). L'offre soviétique était, de fait, devenue caduque après 1934, soit avant la signature du pacte franco-soviétique au printemps 1935. Le rapprochement avec l'URSS fut en effet lourd de conséquences en 1935, hypothéquant des partenariats privilégiés et anciens sans y substituer une coopération secrète avec Moscou, désormais peu souhaitée en France, en dépit des conversations franco-soviétiques (6). Victorieuse au sortir de la guerre, la France avait cherché à vassaliser les services secrets alliés qu'elle concourait à mettre sur pied, subordonnant leur action à ses objectifs nationaux (7). Impuissante à imposer ses vues à ses alliés au tournant des années 1934-1935, pouvait-elle imaginer rassembler des alliés traditionnels déjà déçus par son impuissance dans le système international ? Sans le savoir, Paris perdait dans les années 1930 des coopérations secrètes qui lui étaient, pour l'essentiel, acquises depuis 1919-1920 et qui perdurèrent dans d'erratiques diplomaties secrètes (8). Différemment, les échanges avec les neutres constituèrent une autre déception après 1936. Les coopérations n'avaient été possibles que dans le cadre d'une neutralité que les menaces des États autoritaires renforçaient encore après 1936. À vrai dire, la Suisse, la Hollande, mais aussi la Belgique, qui dénonça quelques heures avant le 7 mars 1936 ses accords privilégiés, ou les États scandinaves, rechignaient désormais à une coopération approfondie. L'utilisation de leurs services secrets, quand ils disposaient de services véritablement constitués, était conçue essentiellement de façon défensive, car ils croyaient de moins en moins à l'efficacité d'un éventuel concours de Paris face à l'Allemagne nazie et à l'URSS. D'autre part, un partenariat privilégié avec la Grande-Bretagne prit corps, mais en 1938, après les crises autrichiennes et surtout tchécoslovaques en

septembre de la même année, pour répondre à des enjeux strictement localisés et circonscrits dans le temps. Pour exemplaires qu'ils soient, les échanges d'informations entre Menzies (9) et Rivet dans les années 1930 satisfaisaient prioritairement à un calcul de l'intérêt national bien compris, ne jouant pas sur les terres d'empire où était généralement suspendue la coopération secrète entre Londres et Paris. Avérées par le journal de bord de Rivet, ces liaisons techniques entre les services français et anglais sont fréquentes, mais décevantes sur le plan de leur contenu politico-stratégique jusqu'aux conversations d'état-major franco-britanniques d'avril 1938. Demeura la coopération face à l'Allemagne et à l'Italie, sincère mais tardive face à l'Allemagne nazie en raison des

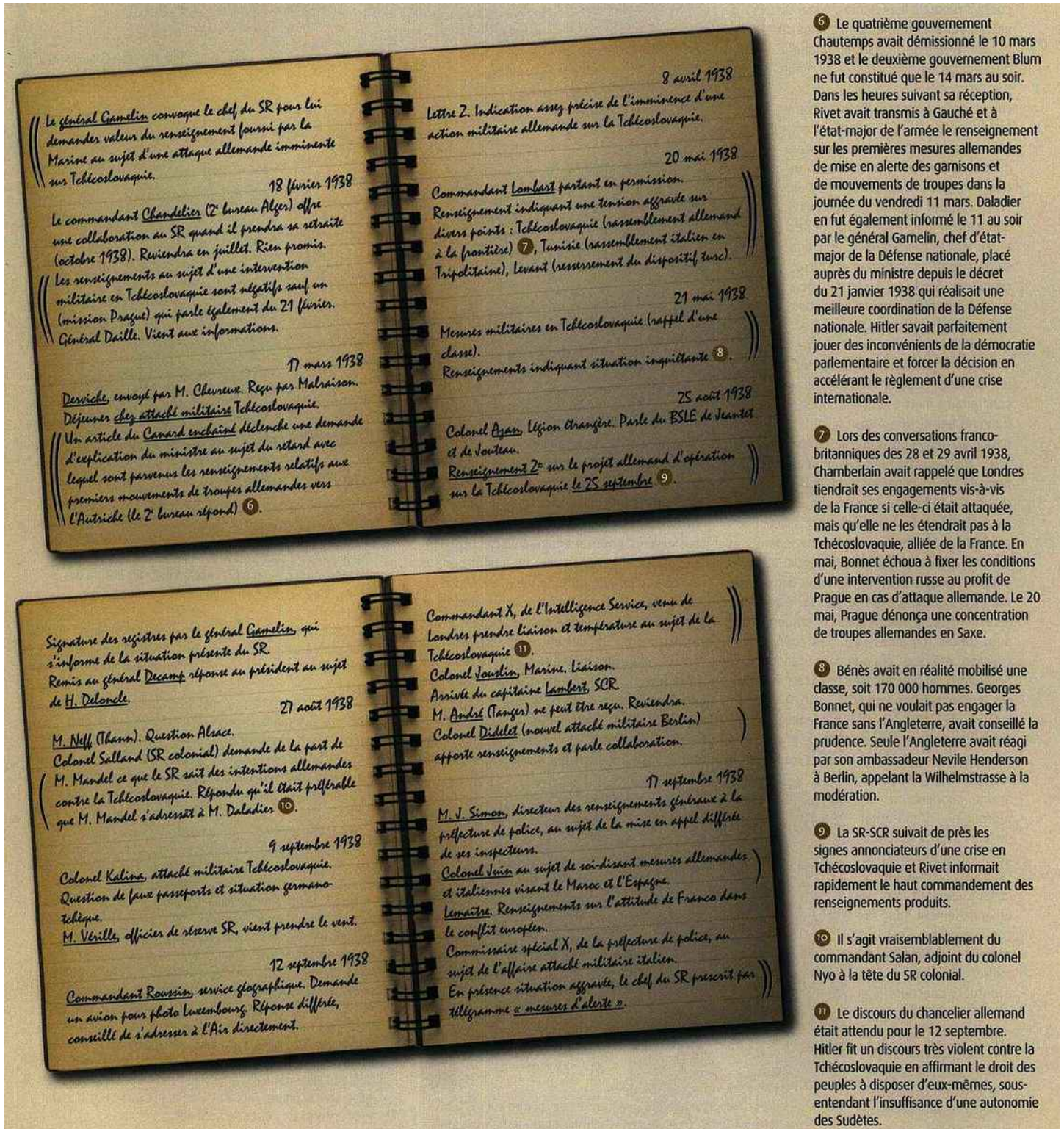


Notes de l'éditeur

- ① L'enjeu était de relancer les échanges de renseignements après la suspension du poste mixte franco-tchécoslovaque en juin 1936, en raison de problèmes de sécurité des communications et du cloisonnement des activités des deux services secrets. Le partage du renseignement sur l'Allemagne avait suscité des réticences chez les deux alliés, en particulier côté français.
- ② Après la suspension du bureau mixte en juin 1936, un simple poste de liaison subsista à Prague avec M. Gouyou assurant les échanges de renseignements et la communication radio chiffrée.
- ③ Le frère d'André Castaing, chef du contrôle général de la surveillance du territoire, Henry Castaing (1895-1961), était commissaire divisionnaire dans les Pyrénées-Orientales.
- ④ Il s'agit d'une réorganisation territoriale des moyens de contre-espionnage policier.
- ⑤ Depuis la conférence secrète d'Hitler du 5 novembre 1937, les grandes lignes du programme nazi étaient connues des services spéciaux français. Ils disposaient d'un agent de pénétration, Hans-Thilo Schmidt, dont le frère était le général Rudolph Schmidt. L'annexion à l'Allemagne de l'Autriche et des Sudètes, où vivait une forte minorité de 3,2 millions d'Allemands, constituait un objectif à courte échéance. La menace n'était évidemment pas nouvelle, mais connue des diplomates et des services depuis 1934, à l'exception de sa date probable. Et la Petite Entente, affaiblie, était alors tournée contre la Hongrie, non contre l'Allemagne. Aussi les services étaient-ils attentifs à des signes avant-coureurs dans la mise en œuvre de ces annexions ; ils analysaient les signes d'une intoxication par l'Abwehr et les services nazis. Le 6 novembre 1937, François-Poncet avait envoyé à Paris un télégramme qui annonçait la tenue de la conférence d'Hitler, dont le procès-verbal rédigé par le colonel Hossbach fut produit en 1945 au procès de Nuremberg.



Ce cliché du 4 octobre 1938 montre l'enlèvement des bornes aux frontières entre les Sudètes - situées en Tchécoslovaquie - et l'Allemagne, après leur annexion par l'Allemagne. (© AFP photo)



Le général Gamelin convoque le chef du SR pour lui demander valeurs du renseignement fourni par la Marine au sujet d'une attaque allemande imminente sur Tchécoslovaquie.

18 février 1938

Le commandant Chardelier (2^e bureau Alger) offre une collaboration au SR quand il prendra sa retraite (octobre 1938). Reviendra en juillet. Rien promis. Les renseignements au sujet d'une intervention militaire en Tchécoslovaquie sont négatifs sauf un (mission Prague) qui parle également du 21 février. Général Daille. Vient aux informations.

11 mars 1938

Derviche, envoyé par M. Chevreux. Reçu par Malraison. Déjeuner chez attaché militaire Tchécoslovaquie. Un article du Canard enchaîné déclenche une demande d'explication du ministre au sujet du retard avec lequel sont parvenus les renseignements relatifs aux premiers mouvements de troupes allemandes vers l'Autriche (le 2^e bureau répond) ⑤.

8 avril 1938

Lettre Z. Indication assez précise de l'imminence d'une action militaire allemande sur la Tchécoslovaquie.

20 mai 1938

Commandant Lombard partant en permission. Renseignement indiquant une tension accrue sur divers points : Tchécoslovaquie (rassemblement allemand à la frontière) ⑦, Tunisie (rassemblement italien en Tripolitaine), Levant (resserrement du dispositif turc).

21 mai 1938

Mesures militaires en Tchécoslovaquie (rappel d'une classe). Renseignements indiquant situation inquiétante ⑧.

25 août 1938

Colonel Azam, légion étrangère. Parle du BSLE de Jeannet et de Voureau. Renseignement Z^o sur le projet allemand d'opération sur la Tchécoslovaquie le 25 septembre ⑨.

Signature des registres par le général Gamelin, qui s'informe de la situation présente du SR. Remis au général Decamp, réponse au président au sujet de H. Deloncle.

27 août 1938

M. Neff (Thann). Question Alsace. Colonel Salland (SR colonial) demande de la part de M. Mandel ce que le SR sait des intentions allemandes contre la Tchécoslovaquie. Répondu qu'il était préférable que M. Mandel s'adressât à M. Daladier ⑩.

9 septembre 1938

Colonel Kalina, attaché militaire Tchécoslovaquie. Question de faux passeports et situation germano-tchèque. M. Verille, officier de réserve SR, vient prendre le vent.

12 septembre 1938

Commandant Rousson, service géographique. Demande un avion pour photo Luxembourg. Réponse différée, conseillé de s'adresser à l'Air directement.

Commandant X, de l'Intelligence Service, venu de Londres prendre liaison et température au sujet de la Tchécoslovaquie ⑪.

Colonel Jovelin, Marine. Liaison. Arrivée du capitaine Lambert, SCR. M. André (Tanger) ne peut être reçu. Reviendra. Colonel Didelot (nouvel attaché militaire Berlin) apporte renseignements et parle collaboration.

11 septembre 1938

M. J. Simon, directeur des renseignements généraux à la préfecture de police, au sujet de la mise en appel différée de ses inspecteurs.

Colonel Juin au sujet de soi-disant mesures allemandes et italiennes visant le Maroc et l'Espagne. Lemaitre. Renseignements sur l'attitude de Franco dans le conflit européen.

Commissaire spécial X, de la préfecture de police, au sujet de l'affaire attaché militaire italien. En présence situation aggravée, le chef du SR prescrit par télégramme « mesures d'alerte ».

⑤ Le quatrième gouvernement Chautemps avait démissionné le 10 mars 1938 et le deuxième gouvernement Blum ne fut constitué que le 14 mars au soir. Dans les heures suivant sa réception, Rivet avait transmis à Gauché et à l'état-major de l'armée le renseignement sur les premières mesures allemandes de mise en alerte des garnisons et de mouvements de troupes dans la journée du vendredi 11 mars. Daladier en fut également informé le 11 au soir par le général Gamelin, chef d'état-major de la Défense nationale, placé auprès du ministre depuis le décret du 21 janvier 1938 qui réalisait une meilleure coordination de la Défense nationale. Hitler savait parfaitement jouer des inconvenients de la démocratie parlementaire et forcer la décision en accélérant le règlement d'une crise internationale.

⑦ Lors des conversations franco-britanniques des 28 et 29 avril 1938, Chamberlain avait rappelé que Londres tiendrait ses engagements vis-à-vis de la France si celle-ci était attaquée, mais qu'elle ne les étendrait pas à la Tchécoslovaquie, alliée de la France. En mai, Bonnet échoua à fixer les conditions d'une intervention russe au profit de Prague en cas d'attaque allemande. Le 20 mai, Prague dénonça une concentration de troupes allemandes en Saxe.

⑧ Bénès avait en réalité mobilisé une classe, soit 170 000 hommes. Georges Bonnet, qui ne voulait pas engager la France sans l'Angleterre, avait conseillé la prudence. Seule l'Angleterre avait réagi par son ambassadeur Nevile Henderson à Berlin, appelant la Wilhelmstrasse à la modération.

⑨ La SR-SCR suivait de près les signes annonciateurs d'une crise en Tchécoslovaquie et Rivet informait rapidement le haut commandement des renseignements produits.

⑩ Il s'agit vraisemblablement du commandant Salan, adjoint du colonel Nyo à la tête du SR colonial.

⑪ Le discours du chancelier allemand était attendu pour le 12 septembre. Hitler fit un discours très violent contre la Tchécoslovaquie en affirmant le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, sous-entendant l'insuffisance d'une autonomie des Sudètes.

relations germano-britanniques jusqu'au printemps 1938, de toute façon plus ambivalente face à l'Italie, car Londres défendait aussi ses intérêts propres en Méditerranée et au Proche-Orient. Il n'y eut pas d'« alliance sacrée » secrète entre Londres et Paris avant la prise de conscience due à la crise internationale de Munich de l'automne 1938. En 1939, Londres devint demandeuse d'un partenariat secret orienté vers l'identification des menaces d'invasion allemande sur la Grande-Bretagne par la Hollande et la Belgique : aussi proposait-elle à Paris une mise en commun des moyens de contre-espionnage et une exploitation commune des renseignements des agents doubles français actionnés par les antennes des services à Lille et Metz (10). À la fin des années 1930, si la gamme des coopérations secrètes avec ses alliés fut variée – échange ponctuel, liaison technique secrète, partielle ou totale grâce aux missions militaires, coopération stratégique par théâtre, bureau mixte, enfin coopération générale s'élevant à un partage de la collecte jusqu'à l'exploitation –, elle fut le plus souvent ressentie par les alliés de Paris comme inégale. Asymétriques, ces coopérations du « fort au faible » étaient donc promises à l'infortune. Il y eut bien sûr des coopérations d'opportunité, se traduisant par des échanges ponctuels et temporaires, inégaux, d'une



Photo ci-contre :
Portrait du général Gamelin, vice-président du Conseil supérieur de la Guerre, à son bureau à Paris, le 23 septembre 1937. (© AFP photo)

sincérité parfois improbable, répondant à un enjeu diplomatico-stratégique, à l'exemple de l'Italie en 1935-1937. Si la combinaison de ces coopérations fit à certains moments une politique de renseignement au point de vue des responsables du renseignement, elle ne fit ni une politique de défense nationale, ni une diplomatie à part entière (une « infra-diplomatie » ?) (11), sans doute en raison du fait que les dirigeants politiques et les diplomates, sinon certains chefs militaires à l'état-major de l'armée,

délaissé au profit d'une compréhension plus immédiate de la force militaire comme facteur de puissance. C'était oublier les relations officielles complexes entre les ministères des Affaires étrangères, de l'Intérieur et de la Guerre (12). Un cloisonnement existait qui fit méconnaître au renseignement certains usages et codes diplomatiques, aboutissant à sous-utiliser un renseignement militaire pourtant largement tourné vers l'extérieur par la diplomatie (14). La coordination céda souvent devant la défiance des corps de l'État. Déjà ancienne, la coordination interministérielle des activités, moins d'espionnage que de contre-espionnage, enracinée par la guerre de 1914-1918, remontait aux débuts de la III^e République (15). Il n'est pas sûr qu'elle ait vraiment gagné en intensité à la fin des années 1930, sinon changé de nature. Les échanges ponctuels d'information sont monnaie courante dans le commerce des administrations d'État. Et il y a une ancienneté des relations entre les ministères de la Guerre, des Affaires étrangères, de l'Intérieur et des PTT, toutefois non dénuées d'arrière-pensées et de rivalités bureaucratiques. Ces liaisons n'excèdent pas traditionnellement une coordination administrative, renforcée par les liens individuels des fonctionnaires ou par la lucidité d'un responsable à l'heure d'une crise internationale. Toutefois, Léon Blum, président du Conseil, et son ministre de l'Intérieur, Marx Dormoy, devaient donner une tout autre impulsion à cette pratique ordinaire de l'administration en créant en février 1937 une commission

Renseignement impuissant et information introuvable ? Ou bien information trouvée et renseignement perdu ?

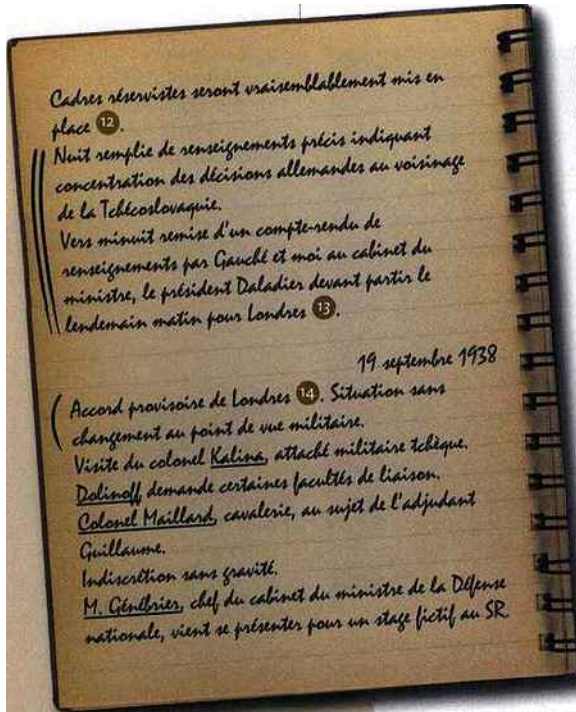


n'ont pas systématiquement « théorisé » le renseignement comme un outil politique et diplomatique. Les relations politiques et diplomatiques officielles entre les États ont continué à prédéterminer le plus généralement la nature et la profondeur des coopérations secrètes. En outre, le renseignement, prioritairement perçu comme un outil militaire, avant d'être policier ou diplomatique, pouvait-il se mettre au service de la diplomatie ? Enfin, Gamelin (12) sous-estima la capacité d'animation de la coopération militaire qu'offrait le renseignement, autorisant une forme moderne de coopération qui n'entraîne peut-être pas dans l'image de la puissance militaire cultivée par une génération d'officiers. À ce titre, il fut

Louis Rivet (1883-1958)

Louis Rivet commande les services spéciaux militaires (la SR-SCR du 2^e bureau de l'état-major de l'armée) de juin 1936 à avril 1944. Engagé volontaire de 2^e classe pour quatre ans en 1902, il fait partie des officiers sortis du rang. Rivet est salué pour son calme, ses qualités d'instructeur, ses qualités physiques et sa facilité innée à commander les soldats du régiment. Gravement blessé en 1914, il sera par la suite fait prisonnier en Allemagne. En 1919, il demande à être détaché au 2^e bureau de l'état-major de l'armée. Commandé par le colonel Fournier, le 2^e bureau de l'état-major de l'armée a réorganisé ses missions en temps de paix. Sa nomination en 1936 comme chef des services spéciaux couronne dix-sept années de spécialisation dans le renseignement. Quand il quitte le service actif à 60 ans passés, le général Louis Rivet a quarante ans de carrière militaire.

Photo ci-contre en bas :
Photo datée de 1936 d'une affiche de propagande pour l'emprunt de la Défense nationale placardée dans une rue de Paris. L'emprunt a été émis par le gouvernement Léon Blum en mars 1937 pour faire face à la menace de guerre. (© AFP photo/ France Presse Voir)



12 Il s'agit d'officiers du cadre de réserve que les services rappelaient en temps de crise et « actaient ».

13 La crise des Sudètes s'aggrava après la demande d'Henlein de leur annexion au Reich, le 15 septembre. À Berchtesgaden, Hitler justifia auprès de Chamberlain l'annexion allemande des Sudètes. Chamberlain répondit qu'il admettait personnellement ce principe. Quoique divisé, le gouvernement britannique acceptait également le principe de l'annexion. Les responsables français étaient plus divisés encore : Gamelin était pour la résistance, Vuillemin, chef d'état-major de l'air, contre. Daladier et Bonnet partirent négocier à Londres avec Chamberlain, Halifax, Hoare et Simon, tous appeasers.

14 La France céda en fait sur tous les points et abandonna quasiment la Tchécoslovaquie le 18 septembre. Les gouvernements français et anglais proposèrent à Prague, par une note conjointe, d'accepter des modifications de frontières, sous le contrôle d'une commission internationale, permettant de rattacher à l'Allemagne tout territoire peuplé de plus de 50 % de germanophones. Prague protesta le 20 en appelant à un plébiscite démocratique.

interministérielle du renseignement *ad hoc*. Celle-ci siégea presque durant un an, hormis une parenthèse estivale de juin à septembre 1937. Vingt-cinq réunions rassemblèrent chaque semaine, autour du ministre de l'Intérieur, les responsables des Affaires étrangères, le préfet de police de Paris et le directeur de la Sûreté nationale, les représentants des deuxièmes bureaux des armées et le chef de la SR-SCR, pour partager l'exploitation du renseignement de sécurité nationale. Les notes de Rivet sont très laconiques sur cette commission, dévaluant quelque peu l'importance que Blum et Dormoy lui avaient initialement accordée à l'heure de la réforme de l'État et de l'organisation des services de la présidence du Conseil, en particulier de son secrétariat général. De ces réunions qui ne devaient pas avoir de procès-verbaux à la demande de Blum, Rivet

tire cependant des comptes-rendus succincts pour le « commandement seul », grâce auxquels leur réalité nous est parvenue dans les « archives de Moscou (16) ». Chacun gardait naturellement ses moyens propres de collecte et d'analyse du renseignement produit, tout en postulant l'intérêt pour la sécurité nationale à échanger des informations capitales. Expérience originale pour s'informer mutuellement entre des administrations de l'État dont les missions couvraient la sûreté nationale des menaces pesant à l'intérieur et à l'extérieur du territoire national. Moins que son échec annoncé au début de 1938, la commission interministérielle du renseignement devait surmonter des habitudes de corps, des rivalités bureaucratiques typiques entre les corps et les administrations de l'État. Durant ses réunions émergèrent des conceptions particulières de la sécurité nationale et qu'il fallait affronter. En matière de lutte antiterroriste, cette action se fit au profit de l'action de la présidence du Conseil et du ministère de l'Intérieur, révélant un Front populaire très ouvert aux enjeux primordiaux de sécurité nationale et internationale.

Anticiper des crises, enrayer l'escalade des coups de force des régimes autoritaires, voilà qui conféraient au renseignement une fonction dont plus d'un chef militaire et plus d'un dirigeant avaient rêvé ! Pourtant, le renseignement d'alerte stratégique, sinon d'anticipation, était, dans les mains des militaires, un quasi-monopole de fait de l'état-major de l'armée depuis la Première Guerre mondiale, en tout cas par la collecte d'informations secrètes par les services d'espionnage et de contre-espionnage.

Si l'on suit les archives des services spéciaux militaires revenues de Moscou dans les années 1990, la valeur réellement anticipatrice du renseignement français est explicite dans les années 1930. L'information une fois trouvée, le renseignement élaboré fut-il perdu par ses utilisateurs naturels, à supposer qu'il ait été utilisable ? La question n'a cessé de tarauder les acteurs, pendant et après les événements, jusqu'aux mémoires en accusation ou en défense de l'action des services secrets avant et dans la défaite de 1940. En suivant Rivet et ses notations année après année, la réponse est plus facile à établir pour les crises des années 1936-1939, même si le lecteur peut distinguer, dans le journal de bord, les mentions portées à chaud, au jour le jour, de celles résumées après un déplacement en France ou une mission à l'étranger. Il y a des interruptions de la rédaction, souvent logiques, par exemple dans les heures qui suivent le déclenchement d'une crise ou celles qui suivirent l'invasion le 10 mai 1940. On devine Rivet tout à l'action et revenant à son journal de bord après des jours ou des heures, quand ce n'est pas son adjoint, le lieutenant-colonel Malraison, qui porte explicitement les informations élémentaires. À la lecture du journal de bord, les crises étaient annoncées, identifiées, localisées par les services de Rivet, mais sans prévision absolue du calendrier à la lumière des archives (17). Renseignement impuissant et information introuvable ? Ou bien information trouvée et renseignement perdu ? Le dilemme s'est aussi fait procès à l'heure de la recherche des responsabilités de la défaite de 1940, même si le procès de Riom (18) ne devait plus tard, à aucun instant, pointer une quelconque défaillance des services. Quotidiennement, les services de



renseignements policiers et militaires trouvent des informations. La question posée était bien celle du passage de l'information au renseignement, de son analyse à sa diffusion dans les cercles de décision. Les informations transmises par la Sûreté nationale et par les services spéciaux français sont des informations brutes, obtenues par des moyens décentralisés sur le territoire national et à l'étranger. Or, la décision appelle un renseignement élaboré et centralisé à un instant de l'action politico-stratégique, orientant de façon exclusive l'intention de cette décision.

La méprise tient souvent à la nature et aux conditions d'emploi de l'information élaborée par un service de recherche du renseignement. Le processus d'exploitation est déterminant. Après la guerre de 1914-1918, élaborer un renseignement en édulcorant des informations de sources nombreuses, mais qui n'étaient pas toujours de nature variée, est une opération intellectuelle dans les mains d'un petit nombre d'opérateurs en France. Imités à la fin des années 1930 par le ministère des Colonies, les différents ministères produisent des bulletins d'informations et de renseignement. Les ministères de la Guerre, puis de la Marine et de l'Air, ont des deuxièmes bureaux qui s'efforcent de construire un renseignement synthétique, livré régulièrement par un bulletin de renseignement et des comptes-rendus ponctuels. Les analystes des sections géographiques du deuxième bureau de l'état-major de l'armée et du deuxième bureau de l'état-major général de la Marine en sont les auteurs. Les bulletins de presse du ministère des Affaires étrangères sont très précis. Le ministère de l'Intérieur nous apparaît plus en retard avant 1939.

Les exemples sont multiples en 1938, de la crise autrichienne à la crise tchèque, qui font l'objet d'un renseignement d'alerte récurrent, sur une annexion possible durant l'année 1937 et au début de 1938. Gamelin convoquait régulièrement Rivet pour faire le point sur les menaces qui pesaient sur la Tchécoslovaquie, encore le 17 février 1938. L'annexion de l'Autriche, le 12 mars 1938, fut révélatrice d'un scénario annoncé depuis 1934, mais qui conduit à chercher les responsabilités du côté des services spéciaux après le 12 mars. Elle s'accompagna d'une polémique de presse lancée par *Le Canard enchaîné* le 17 mars 1938. Ce dernier s'interrogea alors sur le retard avec lequel les renseignements seraient parvenus au ministre de la Défense nationale. L'annonce du plébiscite autrichien par Schnuschnigg (19) datait du 9 mars et le début de la crise du 11 mars 1938. Or, le quatrième gouvernement Chautemps avait démissionné le 10 mars et le second gouvernement Blum ne fut constitué que le 14 mars au soir. Rivet alerta formellement le colonel Gauché et l'état-major de l'armée des premiers renseignements sur la fermeture de la frontière austro-allemande, des mouvements de troupes et des mises en alerte des garnisons allemandes dès le vendredi 11 mars 1938. Le

commandant Réa, adjoint de l'attaché militaire à Berlin, reçut l'instruction du service de renseignement d'actionner directement les agents à Berlin pour transmettre à Paris un renseignement d'alerte. Mais l'article du *Canard enchaîné* déclencha, le 17 mars 1938, une demande d'explication du ministre de la Défense



de l'armée, voire à la commission interministérielle du renseignement en 1937, de la rendre possible. Ni le temps, ni la procédure rationalisée de fabrication du renseignement militaire-diplomatique, ne garantissaient pourtant implacablement la fiabilité totale du renseignement français à la fin des années 1930,

nationale sur le retard de la communication des renseignements du deuxième bureau de l'état-major de l'armée à son égard. La réponse commune du deuxième bureau et des services spéciaux vint le 18 mars 1938. Elle rappela la communication qui avait été faite, dès le 11 mars 1938, à un ministre de la Défense nationale qui ne l'était plus, de fait, depuis la veille. Le fait relevait des inconvénients d'une démocratie d'opinion. La menace d'Anschluss, qui était amplement suivie par la diplomatie française, montait pourtant depuis 1934. La crise de mars 1938 rappelait les difficultés à endosser la responsabilité politique d'une information et d'une décision. Or, aucun décideur ne fut jamais en mesure ou en situation d'embrasser toute la documentation utile, sinon nécessaire, à sa décision (20). Les ministres, en dépit de leurs conseillers, n'en ont ni le temps ni l'intention. Leur cabinet ou leur état-major abordent une grande variété de problèmes, les incitant à rechercher un renseignement ponctuel auprès des directions des services et des directions des administrations centrales. Le renseignement d'alerte stratégique qui fait, à lui seul, la décision capitale, pouvait-il exister ? Dans l'esprit des décideurs, il revenait aux services spéciaux et au deuxième bureau de l'état-major

c'est-à-dire la garantie que son emploi, sa prise en compte, opèrerait une influence déterminante sur des décisions et le cours des événements internationaux. Le renseignement joua bien sa fonction d'alerte stratégique, mais les décideurs ne sont généralement prêts à utiliser un renseignement que lorsqu'ils sont psychologiquement et intellectuellement, sinon politiquement, disposés à en accepter la portée : ni l'Anschluss ni le démantèlement de la Tchécoslovaquie entre l'automne 1938 et mars 1939 ne constituèrent évidemment des surprises stratégiques. Quels qu'ils soient, les décideurs ont tendance *in fine* à considérer le renseignement utilisé comme étant d'une fiabilité parfaite et d'une intégrité absolue, sauf à ne pas y recourir.

Olivier Forcade

Notes

- (1) Isabelle Davion, *Mon voisin, cet ennemi : la politique de sécurité française face aux relations polono-tchécoslovaques entre 1919 et 1939*, Berne, Peter Lang, 2009, pp. 345-347.
- (2) Le maréchal Jozef Pilsudski (1867-1935), exerça les pleins pouvoirs en Pologne du coup d'état de 1926 jusqu'à sa mort (NdR).
- (3) Voir, sur cet aspect, Olivier Forcade, *La République secrète : histoire des services spéciaux français de 1918 à 1939*, Paris, Nouveau Monde éditions, coll. « Le Grand Jeu », 2008, pp. 199-279.

Photo ci-contre :
Parade officielle en Tchécoslovaquie en 1919. Le pays fut créé suite à la dissolution de l'empire austro-hongrois un an auparavant. (© Library of Congress)

Photo page de gauche :
Signature des accords de Munich, le 29 septembre 1938, par le chef du gouvernement français, Édouard Daladier. Figurent sur le cliché Martin Bormann (2^e à droite) et Joachim von Ribbentrop (à droite), ministre allemand des Affaires étrangères. Ce traité signé par l'Allemagne, la France, l'Italie et le Royaume-Uni autorisa Hitler à annexer les Sudètes, et l'Allemagne envahit le pays le 15 mars 1939. (© AFP photo/ France Presse Voir)

(4) Frédéric Dessberg, *Le Triangle impossible : les relations franco-soviétiques et le facteur polonais dans les questions de sécurité en Europe (1924-1935)*, Berne, Peter Lang, 2009.

(5) Frédéric Guelton, *Le « Journal » du général Weygand, 1929-1935*, édition commentée, UMR Esid, Université de Montpellier III, 1998, p. 296 sq.

(6) Mikhail Narinski, Élisabeth du Réau, Georges-Henri Soutou (dir.), *La France et l'URSS dans l'Europe des années 1930*, Paris, PUPS, 2005.

(7) Martin Alexander (dir.), *Knowing your Friends: Intelligence Inside Alliances and Coalitions from 1914 to the Cold War*, Londres, Frank Cass, 1998.

(8) Isabelle Davion, Jerzy Kloczowski, Georges-Henri Soutou (dir.), *La Pologne et l'Europe du partage à l'élargissement (XVIII^e-XXI^e siècle)*, Paris, PUPS, 2007.

(9) Stewart Menzies (1890-1968), officier des services de contre-espionnage britanniques puis chef du MI6 de 1939 à 1952 (Ndlr).

(10) Olivier Forcade, *La République secrète* (op. cit.), pp. 207-227 ; Christopher Andrew, *The Defence of the Realm: The Authorized History of MI5*, A/L Peng Press, 2009.

(11) Olivier Forcade, Sébastien Laurent, *Secrets d'État : renseignement et pouvoirs dans le monde contemporain*, Paris, Armand Colin, 2005, p. 149 sq.

(12) Maurice Gamelin (1872-1958) est un général français qui commanda l'Armée française pendant la « Drôle de

Guerre » de 1939-1940 (Ndlr).

(13) Renaud Melz, Alexis Léger *dit Saint-John Perse*, Paris, Flammarion, 2008, p. 455 sq.

(14) Élisabeth du Réau, *Édouard Daladier, 1884-1970*, Paris, Fayard, 1993 et « Le renseignement et l'élaboration de la décision diplomatique et militaire : le cas de la France, 1933-1940 », dans *Relations internationales*, n° 78, été 1994, pp. 241-260.

(15) Sébastien Laurent, *Politiques de l'ombre : État, renseignement et surveillance*, Paris, Fayard, 2009, p. 449 sq.

(16) Forcade, *La République secrète* (op. cit.), p. 568 sq.

(17) Sophie Cœuré, *La Mémoire spoliée : les archives des Français, butin de guerre nazi puis soviétique de 1940 à nos jours*, Paris, Payot, 2007 ; Georges-Henri Soutou, Jacques Frémeaux, Olivier Forcade (dir.), *L'Exploitation du renseignement*, Paris,

Economica, 2001, pp. 17-62.

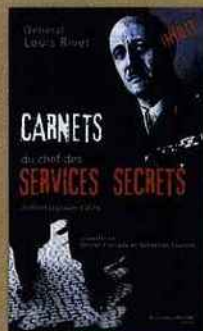
(18) Le procès de Riom (Puy-de-Dôme) s'est déroulé du 19 février au 15 avril 1942. Voulu par le régime de Vichy, il avait pour objectif de mettre en évidence la responsabilité des hommes politiques de la III^e République (Blum, Daladier, Gamelin entre autres) dans la défaite de 1940 (Ndlr).

(19) Kurt von Schuschnigg (1897-1977), chancelier fédéral d'Autriche de 1934 jusqu'à l'Anschluss, tenta d'organiser un référendum pour conserver l'indépendance de l'Autriche (Ndlr).

(20) Jean-Baptiste Duroselle, *La Décadence, 1932-1939 : Politique étrangère de la France*, Paris, Seuil, coll. « Points », 1983, p. 325 sq ; Du Réau, « Le renseignement et l'élaboration de la décision diplomatique et militaire » (voir note 14), pp. 241-260.



Signature des accords de Munich en 1938. (© DR)



Carnets du chef des services secrets (1936-1944)

Louis Rivet, Olivier Forcade, Sébastien Laurent
Nouveau Monde Editions, Paris, 2010, 1004 p.

Cet ouvrage se compose de cinq cahiers tenus régulièrement par le général Louis Rivet entre 1936 et 1944. Ce journal de bord fut élaboré comme un document professionnel dans lequel le général Rivet consignait les dates et les rencontres importantes. Les pages présentent le texte de Louis Rivet, souvent sous forme télégraphique, à lire comme le témoignage direct d'un des principaux acteurs du renseignement français. Ces lignes sont abondamment expliquées et mises en perspectives par Olivier Forcade (pour la période mars 1936-septembre 1940) et Sébastien Laurent (pour la suite jusqu'en novembre 1944), sous la forme de notes. Il s'agit donc d'un ouvrage atypique, ou plutôt de deux ouvrages en un, d'une très grande richesse. Le lecteur, qu'il soit néophyte ou expert, trouvera matière à se délecter de ces lignes.